



**DELEGATION CONCESSIONS SUD-OUEST**  
16 R DE SEBASTOPOL  
31000 TOULOUSE

Monsieur le Maire Alain BIOLA  
17 chemin Neuf  
34290 Bassan

**MADAME EMMANUELLE ATRY FORTUNE**  
Chargée de Portefeuille  
✉ grdf-so-redevances@grdf.fr

Toulouse, le 25 juillet 2025

## Objet : Redevance d'occupation du domaine public 2025

Monsieur le Maire,

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz sur votre collectivité donne lieu au paiement d'une redevance (RODP) conformément à l'article R2333-114 du code général des collectivités territoriales modifié par le décret n°2007-606 du 25 avril 2007.

Nous avons le plaisir de vous informer que GRDF vous versera un montant de **528,00 €** au titre de l'année 2025 pour cette redevance. Nous vous rappelons qu'il est nécessaire que votre collectivité ait adopté une délibération pour le règlement de la redevance.

Nous vous prions de trouver ci-après un état détaillé vous permettant de vérifier les éléments du calcul de cette redevance. Nous vous remercions de bien vouloir faire émettre, par votre trésorerie, un titre exécutoire de recettes en vous assurant qu'il nous parvienne à l'adresse suivante :

### GRDF

Délégation Concessions  
16 rue de Sébastopol  
CS 18510  
31685 Toulouse Cedex 6

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Christine Durand  
Déléguée Concessions Sud-Ouest



# Annexes

## Synthèse de votre redevance

Envoyé en préfecture le 04/09/2025

Reçu en préfecture le 04/09/2025

Publié le

ID : 034-213400252-20250828-2025\_046\_2808-DE

	Montant de la redevance
<b>Total redevance</b>	<b>528,00 €</b>
RODP	528,00 €



## Annexe RODP

Envoyé en préfecture le 04/09/2025

Reçu en préfecture le 04/09/2025

Publié le

ID : 034-213400252-20250828-2025\_046\_2808-DE

### Références

CR 1.42

### Vos données

Code INSEE	Nom de commune	Longueur en m (L)
<b>Résultat global</b>		<b>7 768</b>
34025	BASSAN	7 768

### Calcul de votre redevance

$(0,035 \times L + 100) \times CR$

Le montant retenu de votre redevance est de :

**528,00 €**